

adressée de Winnipeg, le 4 mai 1905, par M. J. Obed Smith, commissaire d'immigration, à M. W. D. Scott, surintendant d'immigration, à Ottawa :

J'ai augmenté le salaire de \$25 par mois que Joseph Nixon recevait en qualité de gardien, à \$75 qu'il retirera maintenant en qualité d'agent d'immigration.

Nixon obtient donc sa récompense. C'est là encourager tous les fonctionnaires du Gouvernement à marcher sur les traces de Nixon. Tant qu'ils seront des facteurs dévoués dans les rangs du parti libéral, qu'importe la façon dont ils administrent leur bureau ? Seraient-ils même des concussionnaires, ils ont toute raison de s'attendre à la considération de leurs chefs, à des récompenses avantageuses, car au lieu d'être dégradés ou d'être privés des emplois qu'ils ont déjà occupés, ils seront appelés à remplir des fonctions plus élevées et à retirer des appointements plus considérables.

On a parlé de M. Mackenzie aujourd'hui. Si je ne me trompe, M. Mackenzie est l'avocat de la couronne. Il fut candidat libéral aux dernières élections. On m'a dit que M. Mackenzie a refusé, en 1896, de faire partie du comité qui devait travailler au succès du ministre de l'Intérieur actuel. Il a refusé parce que le même Nixon et un autre individu du nom de Grady, qui est aujourd'hui secrétaire de l'association libérale, faisaient partie de ce comité. Il ne croyait pas devoir travailler de concert avec des hommes de cette trempe-là, et c'est pour cela qu'il s'est tenu à l'écart de cette organisation. Nos adversaires ont donc démontré la faiblesse de leur cause, et j'ai été réellement surpris d'entendre l'honorable chef du Gouvernement prendre la défense de cet acte. Sans doute, il devait venir à la rescousse de son collègue dans le ministère ; mais le ministre de l'Intérieur nous a suffisamment démontré, depuis le temps relativement très court qu'il fait partie du ministère, qu'il peut défendre toutes sortes de transactions louches, que le très honorable premier ministre doit assurément être fatigué de venir au secours de son collègue qui semble mettre les pieds dans les plats, chaque fois que l'occasion se présente de défendre un acte qu'il lui appartient d'expliquer et d'excuser. S'il s'était agi d'un fonctionnaire conservateur, suppose-t-on qu'il occuperait l'emploi accordé aujourd'hui, à Nixon ? Je me rappelle le cas d'un autre agent des terres fédérales qui a déjà demeuré dans ma propre ville. On l'avait placé à l'agence des terres à Brandon. Dans les élections de 1900, à cause de l'amitié qui nous unissait, il m'écrivit une lettre pour me témoigner sa bonne volonté à mon égard.

Jamais je n'ai répondu à cette lettre qui n'a donné lieu à aucune démarche, mais qui fut volé dans ma salle de comité. Je n'ai jamais lu cette lettre moi-même ; mais pour s'être permis de m'écrire, ce fonctionnaire, qui était au service de l'Etat depuis

vingt ans, fut destitué de son emploi. Pourtant ce n'était ni un concussionnaire, ni un partisan, ce dont on ne l'a jamais accusé du reste. Mais, sachant qu'il y avait à Brandon, d'anciens résidents de mon district où ils avaient déjà voté, il me disait dans la lettre en question que si je lui communiquais les noms de ces personnes, il parlerait à ces dernières et leur demanderait de se rendre dans ma circonscription et de voter en ma faveur. Cette lettre fut remise à un membre de mon comité agissant en mon nom. Je n'ai jamais vu cette missive à laquelle je n'ai pas non plus répondu. Ce fonctionnaire n'a fait autre chose que de montrer sa bonne volonté à mon égard. Cette lettre fut dérobée par un politicien en vue du parti libéral. Elle fut envoyée au ministre de l'Intérieur de ce temps-là. Le ministre me déclara ici même qu'il avait destitué ce fonctionnaire à cause de la lettre en question. Cependant, voici un fonctionnaire, libéral zélé, dans le bureau duquel il y a eu des détournements s'élevant à \$500, et le Gouvernement le conserve encore à son service ! Voilà la différence injuste que les ministres établissent entre leurs amis politiques et leurs adversaires.

Inutile de nous attarder sur ce point. C'est là un mauvais exemple à donner aux fonctionnaires publics de ce pays. Si l'on permet à des employés civils de faire fi aussi outrageusement des moindres principes de cette décence qu'on doit observer dans la vie publique ; si ces fonctionnaires peuvent volontairement ou involontairement, avec ou sans l'intention de remettre l'argent, détourner des deniers publics et, lorsqu'ils sont découverts, remettre ce qu'ils ont volé ; si l'on permet à ces gens-là de conserver leur emploi et si on leur accorde même une augmentation d'appointements tout aussi facilement que s'ils s'étaient montrés employés fidèles, je dis que le Gouvernement qui tolère cet état de choses, ne crée pas une saine opinion publique dans ce pays, et que sa conduite doit être condamnée par tous les citoyens honnêtes et intelligents du Canada.

M. OLIVER : Je ne m'occuperai pas des remarques qu'a faites sur mon compte l'honorable représentant de Marquette (M. W. J. Roche). Elles ne méritent pas même mon mépris. Mais quant aux observations qu'il s'est permis de faire sur certains citoyens de Macleod, je crois qu'il est bon d'appeler l'attention du pays sur le fait que des particuliers peuvent être attaqués en cette Chambre, par certains membres de l'opposition qui abusent de leurs privilèges de députés. C'est l'attitude suivie par le représentant de Toronto-nord (M. Foster) dans sa charge à fond de train contre le caractère de M. Nixon, et par le député de Marquette (M. W. J. Roche) qui s'est attaqué au caractère de M. A. F. Grady, de Macleod. Je dois dire que le crime de MM. Grady et Nixon, c'est d'être liés d'amitié avec moi, alors même que les fonctions qu'il